



Déclaration commune du Président du groupe de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, et du Directeur général, OIT, Guy Ryder

Lancement de l'Initiative du groupe de la Banque mondiale et de l'OIT concernant la protection sociale universelle pour appeler l'attention des dirigeants mondiaux sur l'importance des politiques de protection sociale universelle et de leur financement

Genève, 30 juin 2015p

Mission et plan d'action conjoints: la protection sociale universelle pour que personne ne soit exclu

Le groupe de la Banque mondiale et l'OIT partagent la vision d'une protection sociale pour tous, d'un monde où toute personne ayant besoin d'une protection sociale peut en bénéficier à tout moment. Le nouveau programme de développement en cours d'élaboration par la communauté mondiale, concrétisé par les Objectifs de développement durable (ODD), offre une occasion sans précédent pour nos deux institutions de conjuguer leurs forces afin de faire de la protection sociale universelle une réalité pour tous, partout.

La couverture sociale universelle et l'accès universel à la protection sociale sont déterminants pour venir à bout de la pauvreté et favoriser la prospérité partagée, objectif double que s'est fixé la Banque mondiale à l'horizon 2030. La couverture sociale universelle est au cœur du mandat de l'OIT, basée sur ses normes, parmi lesquelles la recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, adoptée par 185 Etats en 2012.

Pour le groupe de la Banque mondiale et l'OIT, la protection sociale universelle désigne un ensemble intégré de politiques visant à assurer à tous – et notamment aux plus pauvres et aux plus vulnérables – la sécurité et le soutien du revenu, tout au long du cycle de vie. Toute personne ayant besoin d'une protection sociale devrait être en mesure d'y avoir accès.

La protection sociale universelle comprend les éléments suivants: transferts monétaires d'un montant suffisant pour tous ceux qui en ont besoin, en particulier les enfants; prestations et aide aux personnes en âge de travailler, en cas de maternité, d'invalidité et d'accident du travail, et aux personnes sans emploi; pensions pour toutes les personnes âgées. Cette protection peut être fournie par le biais de l'assurance sociale, de prestations sociales financées par l'impôt, de services d'assistance sociale, de programmes de travaux publics et d'autres régimes garantissant la sécurité élémentaire de revenu.

La protection sociale universelle est un objectif que le groupe de la Banque mondiale et l'OIT contribuent à promouvoir en aidant les pays à l'atteindre. Les systèmes de protection sociale qui sont adéquatement conçus et mis en œuvre sont un puissant moyen

pour les pays de valoriser le capital humain et d'accroître la productivité, d'éliminer la pauvreté, de réduire les inégalités et de contribuer à la paix sociale. Ils font partie intégrante des stratégies nationales de développement qui visent la croissance inclusive et le développement durable allant de pair avec l'équité sociale.

Avec fierté, nous faisons nôtre le consensus qui s'est dégagé en ce début de XXI^e siècle: la protection sociale est un outil fondamental du développement et une priorité absolue.

Depuis les années deux mille, l'universalité figure à nouveau dans le programme pour le développement. Il y a d'abord eu l'éducation: en 2000, assurer l'éducation primaire pour tous devient un objectif du Millénaire pour le développement. En 2012, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte une résolution consacrant la couverture sanitaire universelle. Le tour est maintenant venu de la protection sociale universelle.

L'Union africaine, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la Commission européenne, le G20, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et les Nations Unies ont tous entériné le principe de la protection sociale universelle.

Il est temps aujourd'hui de conjuguer nos forces pour en faire une réalité.

La protection sociale universelle dans le programme de développement pour l'après-2015

A partir de 2016, le monde amorcera la mise en œuvre d'un ambitieux nouveau programme de développement, sous les auspices des Nations Unies: les Objectifs de développement durable (ODD). Les systèmes de protection sociale, y compris les socles de protection sociale, occupent une place éminente parmi ces objectifs:

Objectif 1. Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

1.3. Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.

Les politiques de protection sociale sont mentionnées aussi dans les objectifs visant l'égalité entre hommes et femmes et la réduction des inégalités de revenus.

Notre vision commune renforce la vocation universelle de ce programme destiné à s'appliquer à tous les pays, quel que soit leur niveau de revenu. Le moment est maintenant venu de faire en sorte que la communauté internationale ait les moyens de transformer cette vision en réalité.

Un programme d'action conjoint pour accroître le nombre de pays adoptant la protection sociale universelle

Notre objectif commun est d'accroître le nombre de pays offrant une protection sociale universelle, en aidant les pays à concevoir et mettre en œuvre à cet effet des systèmes durables. Les voies pour y parvenir sont multiples. Il appartient à chaque pays de choisir la sienne, et d'opter pour les moyens et les méthodes les plus adaptés à sa situation.

Beaucoup de pays se sont engagés dans un processus d'extension de leur couverture sociale et font état de progrès significatifs. Pourtant, la grande majorité de la population mondiale est encore loin de bénéficier d'une protection suffisante. Il est impératif de prendre dès aujourd'hui des mesures fortes et novatrices pour impulser le changement sur une large échelle.